

20200603 Mediaticés

<https://www.mediatices.fr/enquete/lyon/2020/06/03/sdf-de-lyon-la-parenthese-du-confinement-peut-elle-perdurer/?>

SDF de Lyon : la parenthèse du confinement peut-elle perdurer ?

Après un effort collectif sans précédent pour mettre à l’abri les SDF de l’agglomération pendant le confinement, la préfecture du Rhône et la Métropole de Lyon ont annoncé un plan « zéro retour à la rue ». Un volontarisme politique inédit qui compte surtout sur les bailleurs sociaux et sur des lieux d’accueils temporaires à créer.

Par

[Mathieu Périsse](#)

-
3 juin 2020



Une personne sans domicile fixe, mercredi 18 mars, rue de la République à Lyon. Photo : Mathilde Régis

De mémoire de professionnels de l’urgence sociale, on n’avait jamais vu ça. Sauf peut-être en 1999, quand 650 réfugiés kosovars fuyant les combats avaient été [pris en charge](#) dès leur arrivée à l’aéroport de Lyon. L’accueil, spectaculaire, avait marqué les esprits. Mais depuis, rien de comparable. Jusqu’à une autre « guerre » – sanitaire celle-ci, vingt ans plus tard. Et un nouveau miracle : près de 540 nouvelles places d’hébergement d’urgence créées en à peine deux semaines dans la Métropole pour mettre à l’abri des personnes SDF de l’agglomération. Une prouesse, quand on sait que le [nombre total de places](#) ouvertes cette année dans le cadre du “plan froid” était d’un peu plus de 900.

« En trente ans de métier, c’est sans doute l’un des moments les plus étonnantes que j’ai vécus, celui d’une crise totale doublée d’une mobilisation sans précédent », résume Pierre Mercier, le directeur de l’association Le Mas (Mouvement d’action sociale), l’un des principaux acteurs lyonnais du secteur. Certains se prennent même à rêver d’un « monde d’après » capable de faire face plus durablement au sujet de l’hébergement d’urgence. A l’image du président de la Métropole de Lyon, David Kimelfeld, qui a annoncé début mai un

plan « zéro retour à la rue » à l'issue de la trêve hivernale, prolongée jusqu'au 10 juillet [*lire plus bas*].

« On a visité le site un vendredi. Le lundi suivant on ouvrait »

Retour en mars. Les grandes manœuvres commencent dès le début du confinement, sous l'impulsion [des pouvoirs publics](#). Avec un mot d'ordre : mettre à l'abri le maximum de personnes à la rue. Pas seulement parce que ce public est particulièrement exposé à la crise qui se dessine [(*re*)*lire notre article du 20 mars* : “[A Lyon, les SDF, derniers de cordée d'une ville en confinement](#)”], mais aussi pour éviter que les squats ne se transforment en « clusters » et les SDF en vecteurs de l'épidémie.

Ouvertures express

Très rapidement, les services de l'Etat demandent à la Croix-Rouge de créer deux centres dits « de desserrement », destinés aux sans-abri testés positifs au coronavirus. Une centaine de places sont ouvertes dans la foulée dans un ancien Ehpad du groupement hospitalier Nord à Belleville-sur-Saône et dans l'internat d'un lycée de la Région, à Saint-Genis-Laval. Au total une cinquantaine de personnes y ont été accueillies pendant la durée du confinement, précise Loïc Rey, directeur départemental de la Croix-Rouge. « Au plus fort de l'épidémie, nous avions une cellule de crise de 25 personnes sur le pont », raconte-t-il, en précisant que l'association a servi 30 000 repas par semaine pendant le confinement, contre 12 000 habituellement. « La collaboration avec les services de l'Etat a été très forte », se félicite-t-il.

En quelques jours, des lieux d'hébergement sont mis sur pied dans des hôtels ou des centres de formation, vidés de leur public par le confinement. Dans l'Epide de Meyzieu, un centre d'insertion pour jeunes, 160 places sont créées par l'association Alynea – qui gère le Samu social du Rhône – et par l'Armée du Salut, avec des financements de l'Etat. « On a visité le site le vendredi 27 mars. Le lundi on ouvrait », s'étonne encore Anne Lesueur, la directrice générale d'Alynea.

A Jonage, l'entreprise Veolia met son « Campus », utilisé habituellement pour de la formation professionnelle, à disposition du Mas. Une quarantaine de places naissent de ce curieux attelage privé-public-associatif. « Le bâtiment date d'il y a trois ans, avec des chambres toutes équipées. Veolia a laissé travailler son restaurant d'entreprise, avec des repas trois fois par jour. C'était le grand luxe pour nous ! », s'enthousiasme Pierre Mercier. Là encore, les fonds de l'Etat ont suivi.

« Nous n'avons jamais connu des niveaux aussi bas »

D'autres centres d'accueils voient le jour, comme un hôtel rue Hénon à la Croix-Rousse, où Habitat et Humanisme ouvre [60 places, un hôtel Ibis dans le quartier de Gerland](#), piloté par l'Armée du Salut ou encore un centre pour les femmes victimes de violences, particulièrement [exposées](#) pendant le confinement. Ce refuge baptisé « La Sentinel », géré par Le Mas, s'est installé dans un lieu de l'agglomération tenu secret pour protéger ses résidentes.

Les effets de ces mesures ont été visibles sur le terrain. La Maison de la veille sociale (MVS), qui gère le 115 et l'orientation vers les lieux d'hébergement, a d'abord enregistré un pic de 2780 appels lors de la semaine du 16 mars, un niveau élevé équivalent à un début d'hiver, puis une forte baisse à la fin du confinement. « Fin avril, on est passé en dessous des 1000

demandes d'hébergement. Nous n'avons jamais connu des niveaux aussi bas, explique Michel Pillot, directeur de la MVS. C'est le signe qu'une grande partie des personnes qui le souhaitaient ont été mises à l'abri. »

Le confinement a « aidé des familles »

« Juste avant le confinement, on comptait 149 enfants à la rue », raconte Raphaël Vulliez, enseignant et membre du collectif Jamais sans Toit. Faute de places disponibles dans le cadre du plan froid, des écoles étaient occupées pour y loger des familles. « Pendant le confinement, la Métropole nous a contacté assez vite pour avoir des retours de terrain, poursuit le militant. Le collectif a fait remonter les situations préoccupantes de 76 familles. Presque toutes ont été hébergées, estime Raphaël Vulliez. La plupart à l'hôtel, le temps que l'Etat prenne le relais. « Paradoxalement, le confinement a plutôt aidé ces familles », résume l'instituteur.

Le constat est un peu plus nuancé du côté de l'ancien collège Maurice Scève, à la Croix-Rousse, le plus grand squat de la métropole [(re)voir [notre reportage photo](#)]. Juste avant la crise du Covid-19, près de 300 personnes s'y entassaient dans des conditions précaires. Un diagnostic social y était en cours, mené par des associations pour le compte de l'Etat.

« Pendant le confinement, la préfecture a formulé des propositions d'hébergement pour environ 80 personnes, qui sont parties en Cada [Centres d'accueil de demandeurs d'asile] ou en foyers. Certains ont été envoyés dans le Jura ou vers Dijon. On les a un peu balancés là où il y avait de la place, mais l'Etat a fait le job », raconte Jean-Paul Vilain, co-président de la Coordination urgence migrants, un réseau bénévole qui apporte son aide au squat. « Avec les quelques mineurs pris en charge par la Métropole en parallèle, il doit rester aujourd'hui environ 200 personnes sur place », évalue-t-il.



L'ancien collège Maurice-Scève, dans le 4e arrondissement de Lyon. Photo : N.Barriquand/Mediacités.

Le confinement n'a, bien sûr, pas fait disparaître le problème de la ville, comme l'ont constaté les maraudes du Samu social. Une partie des sans-abri a pu refuser de quitter les squats ou bidonvilles, du fait de « sites trop éloignés, du refus de laisser leur squat par peur de ne pas les retrouver ou par crainte du collectif », explique Anne Lesueur. Pour la responsable d'Alynea, une grande partie des personnes prises en charge durant cette période étaient hors des radars

habituels des associations. Des personnes particulièrement vulnérables, vivant dans les bidonvilles de l'agglomération, souvent trop éloignées de l'aide sociale pour être hébergées le reste du temps.

1500 places à trouver

La réactivité des pouvoirs publics est malgré tout saluée par l'ensemble des associations interrogées par Mediaticés. Un exploit en soit. Car ces derniers mois, le dialogue avec les services de l'Etat s'était particulièrement tendu. Fin novembre, à l'appel du collectif Hébergement en danger, les professionnels de l'urgence sociale s'étaient même mis en grève [*lire L'Œil de Mediaticés du 26 novembre*] pour dénoncer une tentative de refonte des critères d'attribution des places. Elle remettait en cause, selon eux, l'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement, notamment pour les personnes sans-papiers. Le préfet du Rhône Pascal Mailhos avait finalement été désavoué par le ministère du Logement, mais l'épisode avait laissé des traces. « On était en crise de confiance vis-à-vis de l'Etat. La mobilisation de la préfecture est allée au-delà de nos espérances. Cela fait du bien », estime Anne Lesueur, la directrice d'Alynea.

Mais les plus grands défis restent à venir. Dès la fin du confinement, plusieurs sites ont fermé pour reprendre leurs activités habituelles, comme le Campus Veolia le 14 mai, puis l'Epidé de Meyzieu le 20. Les résidents ont été transférés dans d'autres lieux, comme à l'ancien Ibis de Gerland ou dans des hôtels. A cela s'ajoutent les plus de 900 personnes prises en charge dans le cadre du plan hivernal, qui doit se terminer le 10 juillet. Soit près de 1500 places à trouver au total. « Une bombe », estime Pierre Mercier. D'où l'annonce de la Métropole, avec l'aval de la préfecture, qui s'est engagée à ne pas les remettre à la rue.

Cette promesse est une gageure, d'autant que les services de l'Etat avaient alerté les professionnels de l'urgence au début de l'hiver sur une future baisse du nombre de places pérennisées à l'issu du plan froid. « Alors qu'habituellement, entre 60% et 70% des places ouvertes pendant le plan hivernal sont pérennisées chaque année, on était inquiets de possibles remises à la rue massives », explique Anne Lesueur.

Bailleurs sociaux et plan “Logement d'abord”

Par ailleurs, le nombre de sans-abri sur le territoire, quasiment figé pendant deux mois, a recommencé à augmenter depuis le 11 mai. Une partie des personnes SDF qui avait trouvé refuge dans leur famille ou chez des amis sont retournés à la rue. Tandis que les nouvelles arrivées sur le territoire de la Métropole, notamment de demandeurs d'asile d'autres régions de France ou plus rarement de l'étranger, reprennent peu à peu. Dès la semaine du 20 mai, le nombre d'appels au 115 a ainsi retrouvé un niveau « habituel », note Michel Pillot.

Pour trouver les 1500 places nécessaires, les pouvoirs publics se sont donc lancés dans une recherche tous azimuts, en suivant une stratégie en trois axes. Le principal levier consistera à mobiliser les bailleurs sociaux. Actuellement, près de 380 ménages, soit environ 1000 personnes hébergées sur le territoire (toutes structures confondues, permanentes ou temporaires) peuvent prétendre à un logement social avec des ressources pour payer les loyers, selon la MVS. Problème : le délai d'attente pour espérer obtenir un appartement est aujourd'hui d'au moins 15 mois. Et les logements se libèrent au compte-goutte depuis le déconfinement.

Tout l'enjeu consiste donc à donner la priorité aux personnes hébergées (par rapport au reste des demandeurs "classiques", *a priori* moins en difficulté) afin de les faire basculer plus rapidement vers un logement pérenne. L'urgence sociale étant un grand système de vases communicants, la mesure aurait pour effet de libérer les places d'hébergement occupées jusqu'alors. Il ne s'agit pas à proprement parler de créer des places, mais plutôt de fluidifier le circuit.

En parallèle, la Métropole de Lyon souhaite renforcer le plan national « Logement d'abord », initiée par le gouvernement [depuis 2018](#). Le Grand Lyon en est [un des territoires pilote](#). Le dispositif vise à orienter directement les sans-abri vers un logement pérenne (social ou du parc privé), sans passer par le processus habituel de mise à l'abri suivi d'une phase d'insertion, le tout avec un accompagnement social poussé. « On inverse la logique. Le logement stable n'est plus perçu comme l'aboutissement d'un projet social mais comme un prérequis. On s'assure d'abord d'un logement et on analyse les besoins ensuite. C'est un modèle qui se diffuse en Europe », détaille Marc Uhry, ancien délégué régional de la Fondation Abbé-Pierre, spécialiste des questions de logement et associé aux discussions en cours à la Métropole.

Pas la totalité des places en juillet

Mais ces deux leviers sont assez longs à activer. Vu la saturation du parc de logements sociaux, l'objectif de libérer un millier de places d'hébergement par ce biais ne pourra probablement pas être atteint d'ici au mois de juillet. La stratégie « Logement d'abord » ne devrait quant à elle concerner qu'une cinquantaine de ménages dans les prochains mois. De quoi libérer quelques centaines de places... Insuffisant pour tenir la promesse zéro retour à la rue. « Nous n'aurons pas la totalité des places nécessaires au 10 juillet, il ne faut pas rêver », prévient un acteur central du dispositif.

En attendant, il faudra donc bien que l'Etat maintienne les centres créés pendant le confinement ou finance des places supplémentaires, notamment pour les personnes sans titre de séjour ou aux ressources trop faibles. Toute la question est de savoir dans quels lieux créer les 400 à 500 places nécessaires.

Une piste envisagée est de recourir à l' « urbanisme transitoire ». Un terme qui désigne des places créées sur des sites temporairement vacants. Il peut s'agir de bâtiments en attente d'un projet de rénovation urbaine. En tant que gros propriétaire foncier, la Métropole serait en mesure d'identifier quelques lieux aménageables rapidement pour répondre aux besoins immédiats. Une variante est le recours au « logement intercalaire », par exemple en utilisant les appartements préemptés par les bailleurs sociaux mais pas encore intégrés à leur offre locative. « Un bailleur rachète petit à petit des appartements dans une rue ou une barre d'immeuble, mais ces logements restent inoccupés le temps d'atteindre un certain seuil. Pour nous c'est potentiellement un logement disponible un ou deux ans, ce qui est énorme, et le bailleur économise les frais de gardiennage », décrypte Anne Lesueur.

Convention ou réquisition ?

Au squat Maurice Scève, l'idée intrigue, alors que les lieux sont sous la menace d'une demande d'expulsion de la part de la Métropole pour laisser la place à la construction d'une centaine de logements par le groupe Vinci. La demande avait été rejetée en septembre dernier par la justice, offrant un répit d'un an aux migrants installés sur place. « La logique voudrait

que le Grand Lyon renonce à l'appel, ou même abandonne le projet de Vinci. Mais là, je rêve un peu... », tente Jean-Paul Vilain. « Nous demandons une convention d'occupation provisoire depuis longtemps », souligne le militant, qui imagine la création d'un lieu sur le modèle [des Grand Voisins](#) à Paris. Cet ancien hôpital transformé en espace culturel et artistique accueille des centaines de places d'hébergement d'urgence.

L'approche n'est envisageable qu'avec l'accord du propriétaire des lieux. Mais certains militants souhaitent pousser la logique plus loin. « Les lieux vacants à réquisitionner ne manquent pas dans l'agglomération », poursuit Jean-Paul Vilain. Il évoque notamment l'ancien hôtel Stars de Grange-Blanche et ses 70 chambres, à l'abandon depuis six ans. Une « fausse bonne idée, selon Marc Uhry. Le cadre légal pour les réquisitions est très lourd et coûteux. Remettre aux normes un hôtel vacant, que l'on ne pourra utiliser que deux ou trois ans, n'est pas forcément très intéressant. D'ailleurs, aucune grande ville n'a vraiment procédé à des réquisitions de ce type. »

« Finalement, ce qui est inédit, c'est que l'Etat et la Métropole aient accepté de se rendre service mutuellement », analyse Marc Uhry, qui ne fait pas mystère de sa proximité avec David Kimelfeld ou avec Cédric Van Styvendael (PS), ancien directeur d'Est Métropole Habitat et candidat à la mairie de Villeurbanne. « Les associations jouent le jeu. Chacun dépasse un peu sa logique en silo. C'est du jamais vu en vingt ans, ce consensus, cette ambition collective », s'enthousiasme-t-il.

Profiter de la période électorale

En attendant le grand soir du logement, les associations lyonnaises font au jour le jour. « Tout est saturé à 100%. Même s'il y a un très gros travail de la préfecture pour identifier des lieux adaptés, on reste face à une pénurie de locaux, estime Loïc Rey. Ce n'est pas seulement une question de volonté politique, il y a des problématiques techniques : il faut que le site soit adapté, trouver du matériel pour l'aménager. » Pour le responsable de la Croix-Rouge, les efforts actuels restent très liés à la crise sanitaire traversée. Et de prévenir : « S'il suffisait de le décider pour que ça se fasse, on n'aurait pas eu besoin de travailler sans relâche depuis trois mois ».

« J'espère que ce sera un déclic »

Reste une petite lueur d'espoir. « On voit qu'on peut régler cette situation qu'on dénonce depuis sept ans. Chaque année on se retrouve avec entre 200 et 300 gamins à la rue. Si la volonté politique subsiste, tant mieux ! », estime Raphaël Vulliez, du collectif Jamais sans Toit, qui souhaite en finir avec « une gestion au thermomètre [en réaction au froid de l'hiver] brutale et inefficace ».

« J'espère que ce sera un déclic. Le plan de la Métropole est un geste politique fort. Ils ont entrouvert la porte, à nous d'y mettre le pied pour éviter qu'elle ne se referme », abonde Pierre Mercier. Les associations gardent en tête que les annonces de David Kimelfeld s'inscrivent aussi dans un calendrier électoral. Le président du Grand Lyon, candidat à sa succession, a à cœur de donner des gages à sa gauche. « Bien sûr que ça peut jouer, admet Anne Lesueur. Mais nous serions fous de ne pas en profiter. »

L'idée de cet article a germé après l'annonce “zéro retour à la rue” faite début mai par la Métropole de Lyon, relayée par de nombreux articles de presse (exemple sur [France 3](#)). Cette

promesse nous a interrogés sur le rôle du volontarisme politique dans la lutte contre le sans-abrisme.

Alors que le problème est largement documenté et resurgit chaque année dans l’agglomération lyonnaise, comme dans toutes les grandes villes françaises, une autre approche serait-elle possible ? Le confinement et ses conséquences vont-ils faire émerger de nouvelles solutions ? L’impulsion politique et la bonne volonté affichée sont-elles suffisantes pour entraîner un « changement de paradigme », souhaité par la plupart des acteurs du secteur ?

Le sujet est évidemment complexe, et nous aurions aimé vous fournir le détail du plan préparé par la Métropole de Lyon et la préfecture du Rhône. Sollicités dès le 15 mai, et après de nombreuses relances, ni l’une ni l’autre ne nous avaient répondu au moment de notre publication, après nous avoir toutes deux annoncé une réponse ou un communiqué de presse en fin de semaine dernière. Les grandes lignes du plan qui devrait bientôt être prochainement annoncé sont tout de même présentes dans cet article, via les témoignages des associations sollicitées pour son élaboration.

Les chiffres-clés de l’hébergement

5100 Nombre de places permanentes d’hébergement sur le territoire du Rhône et de la Métropole (dont 3600 places en hébergement d’urgence et 1500 places d’insertion).

900 Nombre de places ouvertes dans le cadre du dispositif hivernal. Prévue initialement jusqu’au 31 mars, leur ouverture a été prolongée jusqu’au 10 juillet.

540 Nombre de places créées pendant le confinement

Compétences

En matière d’hébergement d’urgence, l’essentiel des actions relèvent de la préfecture, principal donneur d’ordre dans ce domaine. La Métropole de Lyon est compétente en matière de logement et de protection des mineurs.